



BOURSES DE RECHERCHE

SUR

**ÉVALUATION SUIVANT L'APPROCHE GENRE DE LA RÉSILIENCE AU
CHANGEMENT CLIMATIQUE DES SYSTÈMES BIOPHYSIQUES ET
SOCIOÉCONOMIQUES LIÉS AUX FORÊTS**

APPEL A PROPOSITIONS

NOVEMBRE 2019

1.0 INTRODUCTION

Le Forum forestier africain (AFF) est une organisation panafricaine non gouvernementale dont le siège est à Nairobi, au Kenya. C'est une association d'individus qui partagent la recherche et l'engagement pour la gestion durable, l'utilisation et la conservation des forêts et des ressources forestières de l'Afrique pour le bien-être socio-économique de ses populations, la stabilité et l'amélioration de son environnement. L'objectif du Forum est de fournir une plate-forme et de créer un environnement favorable à l'analyse indépendante et objective, au plaidoyer et aux conseils sur les questions politiques et techniques pertinentes relatives à la gestion, l'utilisation et la conservation durables des ressources forestières de l'Afrique dans le cadre des efforts visant à réduire la pauvreté, promouvoir l'égalité des sexes et le développement économique et social. A travers tous ses programmes et activités, le Forum s'évertue à promouvoir l'autonomisation de tous les groupes marginalisés, en particulier les femmes et les jeunes, dont la représentation, les priorités et les besoins sont rarement pris en compte dans le secteur forestier, en facilitant des activités spécifiques qui renforceraient leur participation et leur représentation équitable. L'AFF a obtenu un financement de l'Agence Suédoise de Développement International (ASDI) pour mettre en œuvre le projet intitulé "*Renforcement de la gestion et de l'utilisation des écosystèmes forestiers pour le développement durable en Afrique*". L'objectif global du projet est de "générer et partager les connaissances et l'information par le biais de partenariats de manière à contribuer à l'élaboration de politiques, à la prise de décisions et au renforcement des capacités, pour une meilleure gestion des forêts et une meilleure lutte contre la pauvreté et la protection de l'environnement en Afrique". L'un des principaux objectifs du projet est d'améliorer les connaissances et les capacités des parties prenantes africaines afin de faciliter leur réaction aux effets néfastes du changement climatique grâce à une meilleure gestion et utilisation des services des écosystèmes forestiers et des arbres hors forêt.

2.0 BACKGROUND

Le changement et la variabilité climatiques affectent positivement ou négativement tous les types de forêts, les arbres hors-forets ainsi que les services écosystémiques qu'ils fournissent directement ou indirectement pour le bien-être social des populations et la stabilité de l'environnement. Parmi les effets négatifs du changement climatique sur les systèmes biophysiques forestiers (forêts denses, les forêts de montagne, les mangroves, les forêts sèches et les savanes, ainsi que les parcs arborés du Sahel), on peut citer les fréquents feux de brousse et de forêt qui affectent directement leur composition, leur production primaire nette (PPN), la migration des animaux sauvages et autres espèces de l'écosystème forestier, l'expansion et la recrudescence des nouvelles maladies et parasites touchant davantage de plantes. Les effets négatifs des changements climatiques sur les systèmes socioéconomiques sont attribués aux changements dans les régimes pluviométriques et de température qui peuvent entraîner une pénurie d'eau accrue et de graves sécheresses prolongées qui, à leur tour, affectent directement la production agricole, la sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi que les marchés et le potentiel commercial des populations tributaires des forêts. Il y a de plus en plus des évidences montrant que l'Afrique est le continent le plus vulnérable aux effets néfastes des changements et de la variabilité climatiques, en grande partie à cause de sa faible capacité d'adaptation. C'est ainsi que l'érosion continue des systèmes biophysiques ralentit le développement socioéconomique et compromet la stabilité environnementale de la plupart des pays africains, en particulier dans leurs efforts pour atteindre les Objectifs du Développement Durable et l'Agenda 2063 pour l'Afrique, entre autres aspirations nationales et régionales. Il est également anticipé que parmi les Africains, les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés qui dépendent d'écosystèmes critiques et fragiles pour leur subsistance seront les plus touchés par les impacts du changement et de la variabilité climatiques. C'est pourquoi la prise en compte du genre est essentielle dans la planification et l'évaluation de la capacité de réaction des pays africains face aux impacts du changement climatique. Les gouvernements africains, dans le cadre de leurs Contributions Nationales Désignées (CNDs) consécutives à l'Accord de Paris, ainsi que d'autres processus régionaux et nationaux se sont

engagés à mettre l'accent sur le renforcement de la résilience des systèmes biophysiques et socioéconomiques comme l'un des moyens pour améliorer la capacité d'adaptation des populations, des plantes et des animaux aux impacts négatifs des changements climatiques. A cet égard, parmi les actions répertoriées sur le continent africain figurent notamment la remise en état des terres dégradées, le reboisement et le boisement dans différents types de forêts et de terres agricoles, la promotion des chaînes de valeur des produits forestiers non ligneux, et ce à travers la sensibilisation, divers types de formation et le développement des compétences, etc... Bien que ces efforts aient le potentiel de réduire les impacts du changement et de la variabilité climatiques sur les personnes et leur environnement en soutenant leur mécanisme d'adaptation, ils devraient davantage prendre en compte l'aspect genre et cibler clairement les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés.

3.0 JUSTIFICATION

Le Forum forestier africain offre des bourses de recherche de maîtrise et de doctorat sur les questions de résilience sensible au genre des systèmes biophysiques et socioéconomiques centrés sur les forêts. Il est attendu que de telles recherches contribueraient à faire progresser notre compréhension de ces questions et éclairer également les politiques et pratiques forestières en Afrique, et en même temps participer au renforcement des capacités et au développement de l'expertise professionnelle dans ces domaines à l'échelle du Continent.

Les bourses de recherche seront attribuées pour soutenir un maximum de six (6) étudiants de niveau maîtrise et Doctorat à entreprendre des études approfondies dans des pays sélectionnés couvrant divers types de forêts (y compris les forêts ombrophiles, les forêts de montagne, les mangroves, les forêts et savanes, et les parcs agroforestiers du Sahel). Les connaissances produites devraient appuyer l'élaboration et/ou le renforcement de politiques et de mesures d'adaptation rationnelles tenant compte du genre et qui pourraient améliorer la résilience des systèmes biophysiques et socio-économiques face aux changements climatiques.

4.0 L'APPEL A CANDIDATURE

Des bourses seront accordées pour entreprendre des études approfondies en utilisant une méthodologie appropriée pour évaluer, dans des pays choisis, les mesures visant à accroître la résilience des systèmes biophysiques et socio-économiques, en tenant compte des intérêts des femmes et des groupes marginalisés. Les activités de recherche à développer dans le contexte sont notamment :

1. Mesures et/ou stratégies de résilience et d'adaptation aux effets néfastes du changement et de la variabilité climatiques à partir des forêts et des arbres hors-foret en fonction du genre des personnes qui en dépendent. Quelques questions de recherche clés à considérer pour ce premier thème seraient :
 - a. Quels types de moyens d'existence, décomposés par genre et groupes sociaux (y compris les populations marginalisées, sont développés à partir de différents systèmes biophysiques et socio-économiques dans les sites d'étude sélectionnés ?
 - b. Dans quelle mesure les sources (forêts et arbres en dehors des forêts) qui fournissent ces moyens d'existence identifiés au point a) sont-elles vulnérables au changement et à la variabilité climatiques ?
 - c. Quelles sont les mesures et/ou stratégies de résilience et d'adaptation centrées sur les services des forêts et des ressources forestières, sont employées par les différentes catégories sociales (genre) pour faire face aux effets néfastes des changements climatiques avec un accent particulier sur les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés dans les sites sélectionnés pour l'étude ?
 - d. Quelles sont les conditions qui permettent ou entravent le renforcement de la capacité d'adaptation des femmes, des hommes, des jeunes et des autres groupes

marginalisés qui dépendent des forêts et des arbres hors forêt pour leur résilience dans les sites d'étude sélectionnés ?

2. Développer et/ou renforcer les capacités existantes pour mettre en œuvre des mesures de résilience sensibles au genre dans certains systèmes biophysiques et socio-économiques. Les principales questions de recherche seraient entre autres :
 - a. Quels sont les besoins des sites d'étude en matière de capacités de co-conception, de planification et de mise en œuvre de mesures et/ou de stratégies visant à accroître l'adaptation et la résilience des femmes, des jeunes et des groupes marginalisés aux effets néfastes du changement climatique sur les forêts et les ressources forestières dont ils dépendent ?
 - b. Quel est le niveau d'engagement et d'arrangement institutionnel des différents partenaires dans le pays sélectionné, et plus particulièrement dans les sites d'étude, dans la mise en œuvre des mesures pertinentes d'adaptation et de résilience ?
 - c. Quels sont les avantages (pour qui ?) et les défis associés à l'engagement des partenaires identifiés dans la mise en œuvre de ces mesures et/ou stratégies ?
 - d. Quelles sont les mesures prometteuses de résilience et d'adaptation basées sur la forêt pour chaque groupe de genre dans certains systèmes biophysiques et socio-économiques ?
3. Cadres institutionnels prometteurs pour appuyer la mise en œuvre effective de mesures de résilience et d'adaptation aux effets néfastes du changement et de la variabilité climatiques sensibles au genre et qui sont également pertinentes pour d'autres groupes marginalisés ?

Des bourses de recherche seront accordées à un total de 6 étudiants de troisième cycle, soit quatre (4) pour doctorants et deux (2 étudiants) en maîtrise, originaires de six (6) pays d'Afrique et régulièrement inscrits dans des institutions universitaires africaines, pour mener des recherches dans différents types de forêt et, et ainsi soutenir leur formation. Les professionnels des administrations et des institutions de recherche, de la société civile et du secteur privé œuvrant dans la foresterie et les domaines connexes et justifiant les critères d'éligibilité sont encouragés à postuler.

5. ELIGIBILITE

Les candidats doivent satisfaire aux critères généraux et spécifiques décrits ci-dessous.

5.1 Critères généraux d'éligibilité

- a) Le candidat doit être citoyen d'un pays africain ;
- b) Les projets et activités de bourses proposés doivent être liés à l'adaptation des populations et des forêts au changement climatique en Afrique et susceptibles de faire progresser les connaissances dans le domaine thématique choisi.
- c) Tous les documents de demande doivent être complets et reçus par le Secrétariat du Forum au plus tard à la date limite indiquée.
- d) Chaque candidat doit être supervisé par un membre du corps professoral ayant une expertise dans le domaine thématique de la bourse.

5.2 Critères d'éligibilité spécifiques

Les éventuels boursiers doivent :

- a) Détenir une maîtrise pour les études de doctorat ou une licence pour les études de maîtrise, avec au moins deux années d'expérience professionnelle dans la gestion forestière, le changement climatique ou la politique et la planification environnementales.
- b) Être inscrit dans une université à titre d'étudiant pour l'un des deux diplômes ciblés et avoir terminé les enseignements théoriques exigibles pour son programme de formation.

Le dossier de candidature:

- a) Un formulaire ou une lettre d'appui de l'établissement ou du collège de l'université qui confirme l'admission officielle du candidat dans les programmes ci-dessus mentionnés, son éligibilité pour la bourse de recherche, le nom du directeur/superviseur potentiel et son avis pour l'encadrement des travaux du candidat dans les délais prescrits.
- b) Une description de la proposition de recherche avec des questions/objectifs de recherche clairement définis, une méthodologie sur le domaine de recherche et des activités ciblées qui peuvent être accomplies pendant la période de validité de la bourse, et expliquant comment les activités financées amélioreront les connaissances globales dans le domaine. L'université ou le collège doit fournir la preuve que la proposition a été acceptée pour ce niveau d'étude.
- c) Une estimation budgétaire indiquant le coût approximatif de chaque activité de recherche.

6. MODALITES DE SUBVENTION

Les boursiers seront attachés à un établissement d'accueil africain, où ils résideront pendant la phase finale de leur recherche. Chaque boursier en doctorat recevra jusqu'à **10.000 Dollars américains** pour la recherche, les voyages, la subsistance et l'hébergement sur le terrain ; **2.000 Dollars américains** pour les frais de supervision. Chaque boursier en maîtrise recevra jusqu'à **7.500 Dollars américains** pour la recherche, les voyages, la subsistance et l'hébergement sur le terrain ; **1.500 Dollars américains** pour les frais de supervision.

7. ÉVALUATION DES CANDIDATURES ET SELECTION DES BOURSIERS

Toutes les demandes satisfaisant aux critères d'éligibilité généraux et spécifiques seront ensuite évaluées en fonction des critères suivants :

- a) Qualité de la proposition de recherche, des objectifs énoncés et de la méthodologie.
- b) Mérite technique du travail proposé.
- c) Qualifications et capacités du candidat à entreprendre les travaux de recherche proposés.
- d) Caractère approprié du budget proposé.
- e) Pertinence de l'établissement d'accueil proposé et de l'expertise du superviseur.

8.0 COMMENT POSTULER

8.1 Les candidats intéressés par cet appel devront :

- a) Remplir le formulaire de demande de bourse AFF intitulé « *ÉVALUATION SUIVANT L'APPROCHE GENRE DE LA RÉSILIENCE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DES SYSTÈMES BIOPHYSIQUES ET SOCIOÉCONOMIQUES LIÉS AUX FORÊTS* »
- b) Joindre toutes les pièces justificatives et envoyez-les par courrier électronique à: d.mutta@cgiar.org, h.bouda@cgiar.org et v.oeba@cgiar.org avec copie à exec.sec@afforum.org

8.2 DATE LIMITE

- a) Les demandes doivent parvenir au Secrétariat au plus tard le **06 Décembre 2019**.
- b) Les résultats du jury de sélection seront annoncés aux candidats retenus autour du **13 Décembre 2019**.
- c) Les activités de recherche des bourses devraient débuter au plus tard le **1^{er} Février 2020**

Pour vos questions de clarification et de compréhension, veuillez contacter le Secrétariat du Forum à l'adresse suivante : d.mutta@cgiar.org, h.bouda@cgiar.org et v.oeba@cgiar.org avec copie à exec.sec@afforum.org